

Monsieur THOMAS
SCI MICHEL THOMAS
contact@scimt.fr

Paris, le 11-09-2024

Référence : DEV24-676-PLATEFORME DU BATIMENT - ACTU-220, Boulevard de la Villette 75019
Paris

LETTRE DE MISSION

Cher Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les conditions détaillées de notre proposition de mission d'expertise :

MISSIONS

Conformément à votre demande nous vous proposons de procéder à l'actualisation de l'estimation de :

- VALEUR LOCATIVE STATUTAIRE
- VALEUR VÉNALE

des locaux situés à Paris (75019) 220, Boulevard de la Villette.

PRESTATIONS

Ce RAPPORT D'EXPERTISE comprendra :

- ANALYSE DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE
- ANALYSE DU BAIL ET DES AVENANTS

- DESCRIPTION DES LOCAUX
- ETUDE DE L'EMPLACEMENT

DÉLAI

Notre estimation pourra vous être remise sous un délai de 3 à 4 semaines après réception du présent ordre de mission complété et signé.

Nous procéderons à l'envoi de notre rendu par voie dématérialisée (format .pdf) et pourrons à votre demande vous transmettre des exemplaires papier.

HONORAIRES ET REGLEMENT

Le montant de nos frais et honoraires pour la présente prestation sera de :

3 000 € hors taxes (soit 3 600 € TTC)

FACTURATION (à compléter)

SOCIETE / NOM : SCI Michel THOMAS

ADRESSE : 9 impasse Les Hauts de Sérignan - 34410 SERIGNAN

N° SIRET : 378 798 995 00049

N° TVA : FR 93 378 798 995

Si cette proposition emporte votre accord, il y aurait lieu de nous retourner la présente lettre de mission, datée et signée précédée de la mention « Bon pour Accord ».

Ce devis est valable pour une durée de deux mois.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous prions de recevoir, cher Monsieur, nos salutations les meilleures.



Raphaël GARRAUD

Expert immobilier près la Cour d'Appel de Paris

Date : 11/09/2024

Nom : THOMAS Thibault

Fonction :

Signature précédée de la mention "Bon pour accord" : Bon pour accord

Cachet :